

Procès-verbal de la 37<sup>e</sup> assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le mercredi 16 mars 2016, de 19 h 17 à 22 h 03, à l'école Donat-Robichaud, 2632 chemin Acadie, Cap-Pelé.

## **PRÉSENCES**

### **Conseil d'éducation**

Monsieur Réal Allain  
Monsieur Gilles Cormier  
Monsieur Michel Côté  
Monsieur Marc LeBlanc  
Monsieur Roger Martin, vice-président  
Monsieur Gérard McKen, président  
Madame Monique Poirier (*audio en tout début de réunion seulement*)  
Monsieur Luc Richard  
Madame Pamela Robichaud  
Monsieur Willy Wilondja

### **District scolaire francophone Sud**

Madame Monique Boudreau, directrice générale et secrétaire du CED  
Madame Isabelle Savoie, directrice exécutive à l'apprentissage  
Monsieur Richard Lemay, directeur par intérim des services de soutien à l'apprentissage  
Monsieur Luc Lajoie, directeur des services administratifs et financiers  
Monsieur David Després, directeur des ressources humaines  
Madame Charline Morrison, directrice des services à la petite enfance  
Madame Jeanelle Thériault, adjointe à la direction générale

## **ABSENCES**

Madame Sara Abdessamie  
Madame Nathalie Kerry, directrice exécutive à l'apprentissage  
Monsieur Steve Lapierre, directeur des affaires publiques et relations avec la clientèle

**19 h 17 Présentation – CPAE de l'école Donat-Robichaud**

Monsieur Jolyn Thériault, directeur et membre du CPAE de l'école Donat-Robichaud, a fait une présentation sur les activités et les projets de l'école. La présidente du CPAE était également présente à la réunion.

Le président a remercié Monsieur Thériault pour sa présentation.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Il poursuit en indiquant que Monsieur Luc Lajoie, directeur des services administratifs et financiers, prendra sa retraite à la fin avril après 31 années de service au sein de plusieurs districts scolaires. Son expertise, son professionnalisme et son expérience ont grandement été appréciés par le Conseil. Les membres lui souhaitent une bonne retraite. Le président profite également de l'occasion pour féliciter Monsieur David Després qui remplacera Monsieur Lajoie au poste de directeur des services administratifs et financiers à partir du 1<sup>er</sup> mai.

**2. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ABSENCES MOTIVÉES**

Le président informe les membres que Madame Sara Abdessamie a motivé son absence.

Les membres se réfèrent à l'ordre du jour qui figure au cahier de la réunion.

**2016-03-16 – CED – DSF-S – 315**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été présenté. (Roger Martin, Gilles Cormier)**

**Unanimité**

Présentation : CPAE de l'école Donat-Robichaud

1. Ouverture de la séance
  2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
  3. Déclaration de conflits d'intérêts
  4. Considération et adoption des procès-verbaux
    - 4.1 35<sup>e</sup> réunion ordinaire du Conseil (12 janvier 2016)
    - 4.2 Réunion d'analyse collective – études de viabilité (20 janvier 2016)
    - 4.3 Réunion publique extraordinaire – études de viabilité (2 février 2016)
  5. Questions découlant des procès-verbaux
    - 5.1 35<sup>e</sup> réunion ordinaire du Conseil (12 janvier 2016)
    - 5.2 Réunion d'analyse collective – études de viabilité (20 janvier 2016)
  6. Point d'information
    - 6.1 Matière pédagogique : Petite enfance – mise à jour
  7. Participation publique
- Pause
8. Politiques
    - 8.1 Méthode de gouverne

- a) Politique 1.8 – Réunions du Conseil
- b) Politique 3.6 – Communication et appui au Conseil – questionnaire
- c) Comité de planification des installations scolaires
- 8.2 Limite à la direction générale
  - a) Rapport de vérification de la Politique 3.12 - Formation des membres des CPAE
  - b) Rapport de vérification de la Politique 3.11 - Gestion du district scolaire dans un milieu minoritaire
- 9. Points d'information de la présidence
  - 9.1 École de Dieppe
  - 9.2 Enveloppe égalitaire
  - 9.3 Forum provincial sur l'éducation
  - 9.4 Études de viabilité
  - 9.5 Transport scolaire homogène
  - 9.6 Budget d'infrastructures
  - 9.7 Lettre de la FCENB – brochure (nouveaux arrivants)
- 10. Points d'information de la direction générale
  - 10.1 Rapport financier – DSF-S
  - 10.2 Rapport financier – CED
  - 10.3 PSI (prestation des services intégrés)
  - 10.4 Semaine provinciale de la fierté française 2017 – école hôte
  - 10.5 Terrain – École des Pionniers
- 11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
- 12. Levée de la séance

### **3. Déclaration de conflit d'intérêts**

Le président demande s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts au sujet de certains points à l'ordre du jour. Aucun membre n'a déclaré de conflit d'intérêts.

### **4. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **4.1 35<sup>e</sup> réunion ordinaire du Conseil (12 janvier 2016)**

**2016-03-16 – CED – DSF-S – 316**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 35<sup>e</sup> réunion ordinaire du CED tel qu'il a été présenté. (Marc LeBlanc, Réal Allain)**

**Unanimité**

#### **4.2 Réunion d'analyse collective – études de viabilité (20 janvier 2016)**

**2016-03-16 – CED – DSF-S – 317**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion d'analyse collective des études de viabilité, qui a eu lieu le 20 janvier 2016, tel qu'il a été présenté. (Gilles Cormier, Pamela Robichaud)**

**Unanimité**

**4.3 Réunion publique extraordinaire – études de viabilité (2 février 2016)**

**2016-03-16 – CED – DSF-S – 318**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion publique extraordinaire en lien avec les études de viabilité, qui a eu lieu le 2 février 2016, tel qu'il a été présenté. (Willy Wilondja, Gilles Cormier)

Unanimité (abstention : Marc LeBlanc)

**5. QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

**5.1 35<sup>e</sup> réunion ordinaire du Conseil (12 janvier 2016)**

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 35<sup>e</sup> assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) 6.2 – Comparaison des programmes – secteurs francophone/anglophone – demande de présentation pédagogique : une demande a été faite auprès du MEDPE à ce sujet. Nous attendons une réponse.
- b) 7 – Questions du public - état financier (levées de fonds et cotisation) : un suivi a été fait auprès des directions d'école le 29 janvier.
- c) 10.5 – Services communs – système de paie : une lettre a été envoyée au directeur général de Services Nouveau-Brunswick le 21 janvier. Le Conseil a reçu une réponse le 29 janvier. À la demande du Conseil, une autre lettre sera envoyée au directeur général de Services Nouveau-Brunswick afin de réitérer le respect des principes sur la dualité dans l'élaboration du projet, la livraison et l'utilisation du service. La dualité va au-delà de la langue de service.

**5.2 Réunion d'analyse collective – études de viabilité (20 janvier 2016)**

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la réunion d'analyse collective ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) 4 – Déroulement de la réunion – analyse collective des études de viabilité :
  - École Mont Carmel : des précisions ont été fournies aux membres par courriel le 22 janvier en lien avec le graphique circulaire qui représente le taux de réussite aux examens provinciaux.
  - Écoles Mgr-Marcel-François-Richard et Marée Montante : les tableaux « taux de réussite aux examens provinciaux » des écoles Marée Montante et Mgr-Marcel-François-Richard ont été envoyés aux membres par courriel le 22 janvier.

## **6. Point d'information**

### **6.1 Matière pédagogique : Petite enfance – mise à jour**

Madame Charline Morrison, directrice des services à la petite enfance, a fait une mise à jour de ce dossier au sein du DSF-S. Il importe que les enfants de 0 à 8 ans bénéficient du meilleur départ possible et développent les compétences nécessaires pour favoriser leur réussite éducative. Un réseau intégré de services, tant de soins que d'éducation, vise une approche globale du développement de l'enfant. Bien que beaucoup de progrès a eu lieu depuis la fusion du secteur de la petite enfance au ministère de l'Éducation, il reste encore beaucoup à faire. Une pleine transition de la petite enfance est possible avec la collaboration de tous les partenaires afin de réduire l'écart développemental qui s'installe souvent à ce jeune âge.

Le président a remercié Madame Morrison pour sa présentation.

## **7. Participation publique**

Il n'y a pas eu de questions du public.

## **8. Politiques**

Avant de discuter le point 8.1, la proposition suivante a été déposée à l'assemblée :

**2016-03-16 – CED – DSF-S – 319**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que Monsieur Luc Richard siège au comité de la gouvernance et des politiques (Réal Allain, Gilles Cormier)**

Monsieur Richard accepte de siéger au comité.

**Unanimité**

### **8.1 Méthode de gouverne**

#### **a) Politique 1.8 – Réunions du Conseil**

Le comité de la gouvernance et des politiques a retravaillé la politique 1.8 afin de définir les particularités liées à chaque type de réunion du Conseil (ex. : huis clos, réunions ordinaires, réunions extraordinaires et sessions de travail). Le comité suggère également quelques autres modifications à la politique. La version révisée a été remise aux membres pour discussion/approbation.

**2016-03-16 – CED – DSF-S – 320**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter la politique 1.8 telle qu'elle a été révisée. (Michel Côté, Pamela Robichaud)**

Les membres du CED ont passé en revue les modifications proposées par le comité. Ils ont suggéré d'autres modifications. La politique 1.8 est à nouveau confiée au comité de la gouvernance et des politiques. Les membres du comité ont pris bonne note des modifications suggérées. La version révisée sera présentée lors de la prochaine réunion.

À la lumière des discussions, le proposeur et l'appuyeur acceptent de retirer la proposition 2016-03-16-CED-DSF-S-320.

**b) Politique 3.6 – Communication et appui au Conseil - questionnaire**

Le comité de la gouvernance et des politiques s'est penché sur le questionnaire (inspection directe) qui a été conçu en se basant sur le rapport de monitoring approuvé par le Conseil en mars 2015. En examinant le questionnaire, le comité est d'accord que certaines interprétations du rapport (3.6.2 et 3.6.10) ont besoin d'être retouchées afin qu'elles répondent mieux aux exigences du questionnaire. Le président du comité a demandé au Conseil s'il est d'accord qu'on demande des clarifications aux interprétations 3.6.2 et 3.6.10 du rapport à la direction générale afin de modifier le questionnaire en conséquence.

**2016-03-16 – CED – DSF-S – 321**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le questionnaire soit mis en veilleuse pour l'instant et que l'on confie au prochain Conseil le soin de préparer le questionnaire en début de mandat avant l'évaluation de la direction générale. (Gilles Cormier, Pamela Robichaud)**

À la lumière des discussions et puisque le mandat du présent Conseil se termine le 30 juin 2016, le proposeur et l'appuyeur acceptent que la proposition 2016-03-16 – CED – DSF-S – 321 se lise comme suit :

**2016-03-16 – CED – DSF-S – 321**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil abandonne la révision du questionnaire et suite à la présentation du prochain rapport de monitoring de la politique 3.6 (mars 2017), que le nouveau Conseil prépare le questionnaire. (Gilles Cormier, Pamela Robichaud)**

**Unanimité**

**c) Comité de planification des installations scolaires**

Suite à l'annonce des projets d'immobilisation, il serait important que le comité se réunisse bientôt. Un sondage « doodle » sera envoyé aux membres afin de déterminer une date de réunion. Un rappel que les membres suivants siègent au comité (2015-2016) : Sara Abdessamie, Gilles Cormier, Roger Martin et Willy Wilondja.

**8.2 Limite à la direction générale**

**a) Rapport de vérification de la Politique 3.12 – Formation des membres des CPAE**

Les membres ont passé en revue le contenu du rapport.

**2016-03-16 – CED – DSF-S - 322**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le rapport préparé par la directrice générale parce qu'il juge que l'interprétation qu'elle a faite de la politique 3.12 est raisonnable. (Marc LeBlanc, Gilles Cormier)**

**Unanimité**

**b) Rapport de vérification de la Politique 3.11 – Gestion du district scolaire dans un milieu minoritaire**

Les membres ont passé en revue le contenu du rapport. Les membres ont suggéré quelques modifications. Au point 3.11.1.1 où on invite à communiquer avec Ahmed : cette phrase sera rectifiée dans les prochaines campagnes de publicité. Un membre du Conseil a demandé à savoir si le cours « parler acadien » est toujours enseigné à l'école Mathieu-Martin. Un suivi sera fait d'ici la prochaine réunion.

**2016-03-16 – CED – DSF-S - 323**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le rapport préparé par la directrice générale tel qu'il a été modifié, parce qu'il juge que l'interprétation qu'elle a faite de la politique 3.11 est raisonnable. (Gilles Cormier, Marc LeBlanc)**

**Unanimité**

**9. Points d'information de la présidence**

**9.1 École de Dieppe**

La directrice générale a fait un bref survol de l'état d'avancement en lien avec cette nouvelle école. Le devis pédagogique est terminé. L'achat du terrain devrait se faire bientôt – l'achat est en processus de négociations en ce moment. Dès que l'annonce sera faite, une rencontre sera organisée pour présenter les plans de la nouvelle école à la communauté. D'ici là, la directrice générale fera un suivi auprès du Ministère.

**9.2 Enveloppe égalitaire**

Le président a fait un suivi en rapport avec le « statut » de demandeur dans la cause de l'enveloppe égalitaire menée par l'AEFNB. Le CED organisera une rencontre par audioconférence avec l'avocat de l'AEFNB et l'avocat du CED afin de répondre à certaines préoccupations du CED.

**9.3 Forum provincial sur l'éducation**

Le prochain Forum provincial sur l'éducation aura lieu le 16 avril prochain à Edmundston. Les membres sont invités à soumettre des points pour l'ordre du jour. Un membre suggère les points qui avaient été suggérés lors de la consultation sur le Plan de 10 ans en éducation, soit :

- Importance d'accorder davantage de pouvoirs aux CED
- Autobus bilingues
- Francisation
- Accueil des élèves issus de l'immigration
- Adaptation scolaire
- Accès à la technologie moderne
- Effectifs scolaires en croissance dans le sud, mais en décroissance dans le nord
- Financement différent pour les petites écoles (secondaires) – comment assurer une équité et une égalité au niveau des choix de cours, etc.

Le président invite les membres à lui soumettre d'autres points par courriel s'il y a lieu.

#### **9.4 Études de viabilité**

Des membres du CED rencontreront les membres du CPAE et les membres du comité de l'école francophone pour Saint-Paul, à Saint-Paul le 17 mars prochain, à 19 h.

#### **2016-03-16 – CED – DSF-S - 324**

**Sur une proposition dûment appuyée :**

**Attendu que le CED-DSF-S a convenu par voie de résolution du 2 février 2016 que le ministre de l'Éducation s'assure que la fermeture de l'école Saint-Paul « respecte l'article 23 de la Charte »;**

**Attendu que le CED-DSF-S désire réitérer sa recommandation de fermeture de l'école Saint-Paul aux termes de sa résolution du 2 février 2016;**

**Attendu que le CED-DSF-S est satisfait des avis juridiques récemment obtenus portant sur l'article 23 de la Charte; et**

**Attendu que l'avis juridique obtenu en date d'aujourd'hui confirme que le CED-DSF-S a respecté l'article 23 de la Charte dans le cadre de son Étude de viabilité de l'école Saint-Paul;**

**Qu'il soit résolu que le CED-DSF-S écrive au ministre de l'Éducation pour mettre à exécution les recommandations retrouvées dans l'avis juridique obtenu. (Willy Wilondja, Gilles Cormier)**

**Adoptée à la l'unanimité (2 abstentions : Marc LeBlanc, Michel Côté)**

Le président poursuit en informant le Conseil qu'il a rencontré la communauté de St-Louis le 15 mars dernier, en compagnie de la directrice générale et du directeur des services administratifs et financiers. Bien que les gens aient été déçus de l'annonce du budget d'infrastructure, la réunion s'est bien déroulée et la communauté est déterminée et motivée à faire avancer le projet, soit la fusion des deux écoles (projet mi-vie). Ils ont également réitéré leur engagement à travailler en collaboration avec le CED.



## **9.5 Transport scolaire homogène**

**2016-03-16 – CED – DSF-S – 325**

**Sur une proposition dûment appuyée :**

**ATTENDU QUE** les articles 16.1 et 23 de la Charte canadienne des droits et libertés reconnaissent un droit constitutionnel à la communauté francophone du Nouveau-Brunswick de gérer et de contrôler son système scolaire;

**ATTENDU QUE** le droit de gestion et de contrôle du système scolaire francophone du Nouveau-Brunswick appartient aux ayant droits et à leurs représentants;

**ATTENDU QUE** les conseillers d'éducation du secteur francophone sont les représentants des ayants droit;

**ATTENDU QUE** la Cour suprême du Canada a reconnu que les ayant droits ont le pouvoir exclusif de prendre les décisions sur les questions qui touchent à la langue et à la culture de la communauté linguistique francophone en matière d'éducation;

**ATTENDUE QUE** dans un régime qui découle de l'article 23, le ministre de l'Éducation doit peser l'effet de ses décisions sur la communauté minoritaire et envisager l'impact plus large de ses décisions sur la communauté minoritaire;

**ATTENDU QUE** dans un régime qui découle de l'article 23, le ministre de l'Éducation doit reconnaître le rôle prépondérant qu'occupent les conseils scolaires minoritaires sur tout ce qui concerne la langue et la culture;

**ATTENDU QUE** le transport scolaire a une incidence sur la langue et la culture de la communauté linguistique minoritaire du Nouveau-Brunswick;

**Il est résolu que :**

- 1. Le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud donne son appui au principe du transport des élèves du district dans des autobus scolaires linguistiquement homogènes comme présenté par le ministre de l'Éducation et du développement de la petite enfance;**
- 2. Le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud demandera, en tant que représentant des ayant droits, le droit d'intervenir dans le Renvoi que le ministre d'Éducation et de la petite enfance entend présenter à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick dans le dossier du transport scolaire provincial;**
- 3. Le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud demandera au gouvernement provincial de défrayer la totalité des coûts financiers de son intervention devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick.**

**(Roger Martin, Réal Allain)**

**Unanimité**

## **9.6 Budget d'infrastructures**

Les projets suivants ont été approuvés au DSF-S dans le cadre du budget d'infrastructures déposé le 17 février dernier par le gouvernement provincial :

### La planification de projets :

- une nouvelle école pour les élèves de Moncton afin de tenir compte des prévisions de croissance future dans cette région
- le remplacement de l'école Arc-en-ciel à Oromocto

### Projet de modernisation à mi-vie :

- l'école Louis-J.-Robichaud à Shédiac

### Les travaux amorcés pour les nouvelles écoles suivantes se poursuivront :

- une nouvelle école primaire pour remplacer l'école Champlain à Moncton
- une école francophone pour les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année à Dieppe

### École qui sera rénovée et agrandie au cours de la prochaine année :

- école Secondaire Assomption – dans le cadre d'une fusion des écoles de Rogersville

## **9.7 Lettre de la FCENB – Brochure (nouveaux arrivants)**

La FCENB aimerait prioriser la création d'une brochure décrivant les avantages de l'école francophone pour les nouveaux arrivants. La Fédération a demandé qu'il soit possible de travailler de concert avec l'agent de communication de notre district. Un courriel a été envoyé à la FCENB le 3 mars dernier lui donnant l'autorisation de le faire.

## **10. Points d'information de la direction générale**

### **10.1 Rapport financier – DSF-S**

Ce point a été placé à l'ordre du jour à titre de renseignement.

### **10.2 Rapport financier – CED**

Ce point a été placé à l'ordre du jour à titre de renseignement.

### **10.3 PSI (prestation des services intégrés)**

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

### **10.4 Semaine provinciale de la fierté française 2017 – école hôte**

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

**10.5 Terrain – École des Pionniers**

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

**11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire**

La prochaine réunion aura lieu le mardi 12 avril 2016 à l'école Camille-Vautour.

**12. Levée de la séance**

22 h 03

---

Gérard McKen  
Président

---

Monique Boudreau  
Secrétaire